

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 septembre 2021

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 45 + 5 Pouvoirs
suppléants : 5

Secrétaire de séance : M. F. ENSMINGER

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, MM. S. FATH, F. STAATH, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, G. BERBACH - Suppléant -, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, R. MULLER - Suppléant -, H. DOEPPEN, Mmes E. BECK, C. MUNSCH, S. FISCHBACH, MM. J.-M. KRENER, L. STEINMETZ, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, F. GERBER, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, J.M. HOERTH, Mme C. DURMEYER-ROESS, MM. T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, S. SCHMIDT - Suppléant -, S. LEICHTWEIS, P. HERRMANN, J.L. RINIE, Mme H. SCHMITT - Suppléante -, MM. M. KRAPFENBAUER, A. SPAEDIG, G. KOHL - Suppléant -, J.C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. RUCH, M. C. DORSCHNER, Mme C. DOERFLINGER, M. J.M. REICHHART.

EXCUSES : MM. B. SCHAFF, D. ETTER, G. REUTENAUER, Mme E. SCHLEWITZ - Pouvoir à M. J.-M. KRENER -, M. G. HALTER, Mme A. LEIPP - Pouvoir à M. D. BURRUS -, MM. H. STEGNER - Pouvoir à M. T. SCHINI -, D. HOLZSCHERER, F. DE FIGUEIREDO - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -, B. KRIEGER, Mmes F. BOURJAT, D. SCHMITT-MERX - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -.

Délibération n°2 : Demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets « Soutien aux services de base en milieu rural », Plan de relance UE-FEADER

Rapporteur : M. A. DANNER

Vu les compétences de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre parmi lesquelles figurent notamment la création, l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt communautaire,

Vu que cet intérêt communautaire s'étend entre autres à l'aménagement et à l'entretien des pistes, bandes et itinéraires cyclables,

Vu l'appel à projets « SOUTIEN AUX SERVICES DE BASE EN MILIEU RURAL », Plan de relance UE-FEADER, Programmes de Développement Rural ALSACE, CHAMPAGNE-ARDENNE ET LORRAINE 2014-2022

Vu la volonté de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre de renforcer l'usage du vélo sur le territoire, qui répond à une dimension

- environnementale : augmentation des déplacements non carbonés, réduction des gaz à effet de serre
- économique : amélioration de l'attractivité touristique de la partie Est du territoire
- sociale : facilitation du déplacement des habitants
- sportive et de loisirs : cadre sécurisé d'activités sportives et familiales

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 23/06/21,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

*** de RÉPONDRE** à l'appel à projets « SOUTIEN AUX SERVICES DE BASE EN MILIEU RURAL », Plan de relance UE-FEADER, Programmes de Développement Rural ALSACE, CHAMPAGNE-ARDENNE ET LORRAINE 2014-2022 avec le projet d'amélioration de l'itinéraire cyclable IC 22 entre Bouxwiller et Val de Moder

* d'APPROUVER le plan de financement prévisionnel suivant de ce projet :

DÉPENSES HT		RECETTES HT		
Amélioration IC 22 Bouxwiller - Obermodern	260 000,00 €	Subvention FEADER (70% d'un montant plafond de 360 000 €	252 000,00 €	43,83 %
Amélioration IC 22 Zutzendorf - Val de Moder	234 000,00 €			
		Autofinancement	323 000,00 €	56,17 %
Création nouvel itinéraire cyclable à Zutzendorf	81 000,00 €			
TOTAL	575 000,00 €	TOTAL	575 000,00 €	100 %

* d'AUTORISER le Président à transmettre le dossier de demande d'aide accompagné des pièces justificatives à la Région Grand Est

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,
Le Président